



Association Sport Adapté Briochine

PROCES VERBAL

COMITE DIRECTEUR DU MERCREDI 28/07/2010

Bilan financier

A ce jour les comptes en banque de l'ASAB affiche un solde positif de 2732, A noter la versement d'une subvention de la Direction Départementale et de la Cohésion Sociale de 1600 euros (1000 euros pour le Label Sport Handicap 22 et 600 pour le CNDS).

Préparation de la rentrée 2010/2011 et répartition des tâches

- La fiche adhérent est à modifier, Il faut faire apparaître les coordonnées des familles,établissement ainsi que tutelle ou curatelle. Indiquer l'importance du certificat médical (en rouge) si le sportif veut être accepté lors des activités. Demander si l'adhérent a un problème de santé particulier.

Ne demander que 2 enveloppes timbrées au lieu de 4. Indiquer si le règlement se fait par un chèque, ne faire que 1 chèque pour l'ensemble.

- Nous avons vu ensemble comment mettre en page les différents éléments qui apparaitront sur les affiches et flyers de l'ASAB.

Les affiches et plaquettes sont à disposer dans des lieux stratégiques : mairies, Maison des personnes handicapées, Office du sport, gymnases, commerces...

- Se faire connaître auprès des « clubs ordinaires » , ils ont des sportifs en situations de handicap mental et/ou psychique qui se présentent chez eux, leur dire de les orienter vers si nécessaire.

- Essayer de passer dans les forums des assos des communes alentours déposer des plaquettes de l'ASAB. Nous serons bien présent au forum des assos de Saint Briec.

- Aurélié reste la responsable de l'activité corporelle pour la saison 2010/2011.
- Mettre à jour la liste du comité directeur.
- Football en salle : Nous avons 2 gymnases sur 2 créneaux différents : Mardi 18h – 19h30 gymnase du Collège Racine, Jeudi 18h30 – 20h au gymnase du Collège Léonard de Vinci.
- Piscine : Nous avons trouvé grâce à Marjolaine un surveillant de baignade diplômé pour l'année prochaine. Il s'appelle Emmanuel (Manu). Lui faire signer un « contrat moral » pour son assiduité aux séances.
- Les réunions de bureau se feront les premier vendredi de chaque mois.
- Le courrier dont la boîte aux lettres reste à la MJC du Plateau sera ramassé par Flora et Marjolaine chaque semaine.
- Nicolas se charge de gérer la boîte mail.

Journée du 18 septembre

- Le 18 septembre 2010 nous organiserons une journée de rassemblement des adhérents et bénévoles. Nous souhaitons organiser une randonnée(avec ou sans kayak) le matin, un pique nique le midi et des jeux sportifs l'après midi. Tout cette journée serait organisée au niveau de la base nautique au Pont Noir à Ploufragan.
- Il faut envoyer un courrier aux adhérents sur lequel on indique notre présence au forum des assos de Saint Briec, la date de reprise des activités ainsi que l'invitation à la journée rando du 18/09.

Soirée en fin ou début d'année

- Nous organiserons une soirée le samedi 4 février 2011. Cette soirée est organisée dans le but de rassembler les sportifs et bénévoles pour le début d'année et de partager un bon moments ensemble. Nous verrons lors des prochaines réunions pour préparer le contenu de cette soirée (repas, musique, invitation groupe de musique, voir avec Adrien...).

Organisation compétition natation

- Pour la saison 2010/2011, nous reconduisons l'organisation d'une manifestation natation, le 26/02/2010. Cette manifestation sera dans le calendrier des compétitions du Sport Adapté des Côtes d'Armor. Seul les sportifs avec une licence compétition pourrons participer. Marjolaine et Nicolas se charge de l'organisation avec

probablement l'appui de Deust Staps dans le cadre de leur projet universitaire.

Echange avec une association

- Nous souhaitons refaire un échange avec une association Sport Adapté. Nous souhaitons le faire avec une asso différente de celle de l'an dernier afin notamment d'élargir nos contacts, découvrir une autres région et de nouvelles personnes et pourquoi pas dans les années à venir faire un rassemblement de plusieurs assos...

Intervention Adrien Baud pour la rentrée

- Nous attendons la réponse d'Adrien qui a postuler pour emploi à la Mairie de Saint Briec pour la rentrée. Nous saurons à la rentrée s'il poursuit avec nous ou si les heures que nous avons déjà payées au CDSA seront assurées par un autres salarié du CDSA22.

Divers

- Réfléchir à un moyen de responsabiliser les bénévoles, avoir un suivi sur eux, pourquoi pas passer un « entretien » avec le président, signer un contrat moral. Faire prendre conscience aux futurs bénévoles de l'importance de leur engagement auprès des sportifs qui comptent sur eux. De l'importance de l'asso auprès des adhérents.
- Continuer à convier les bénévoles lors des réunions du Comité Directeur.

Nicolas DORE
Secrétaire ASAB